

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 18 DECEMBRE 2020

Présents : MM. André-Luc MONTAGNIER, Delphine BRUN, Pascal MORO, Laure SEN MARTIN, Gérard GHIO, Christelle PERIE, Rémy MARTINEZ, Lola JACQUET, Norbert SCHMIDT, Antony JAVEGNY, Christine CHARPENTIER, Eric LAMEGER, Christophe MAS, Laurence COSTESSEQUE, Alexia CASIER, Emeline BUI VIET LINH, André RUIZ, Martine CADENA

Procuration :

Mme Pascale BORDAT donne procuration à M. André Luc MONTAGNIER
M. Didier SALVIAC donne procuration à M. André Luc MONTAGNIER
M. Jean-Christophe MAESTRE donne procuration à Mme Alexia CASIER
Mme Séverine MARCORELLE donne procuration à Mme Delphine BRUN
M. Xavier CHACON donne procuration à M. Pascal MORO
Mme Maïda LALLEMENT donne procuration à Mme Laure SENMARTIN
Mme Alexandra TERAL donne procuration à M. André RUIZ
Mme Catherine LEBERT donne procuration à Mme Martine CADENA

Absente excusée : Mme Anne-Marie BEAUDOUVI

A l'unanimité, M. Rémy MARTINEZ a été désigné secrétaire de séance.
Le quorum est atteint et la séance est ouverte à 18 h 30.

QUESTION 1 : Approbation du procès-verbal de la séance précédente

VOTANTS : 26				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 26	ABSTENTION :

QUESTION 2 : Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations accordées à M. le Maire

Il est proposé à l'assemblée de prendre acte de la décision n° 2020-35 et des déclarations d'intention d'aliéner 2020/ L0194 à 2020/L0225 qui sont parvenues en mairie du 15 octobre au 20 novembre 2020 et de la renonciation du droit de préemption pour ces biens.

QUESTION 3 : Approbation du règlement intérieur rectifié du conseil municipal

VOTANTS : 26				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 26	ABSTENTION :

QUESTION 4 : Formation des élus

VOTANTS : 26				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 26	ABSTENTION :

QUESTION 5 : Convention sur la redevance spéciale de collecte et traitement des déchets ménagers avec le Grand Narbonne

VOTANTS : 26				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 26	ABSTENTION :

QUESTION 6 : Vente de matériel : Moteur SUZUKI

VOTANTS : 26				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 26	ABSTENTION :

QUESTION 7 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « C.E.P »

Mme CADENA précise qu'A. TERAL étant membre du bureau du CEP ne prend pas part au vote.

VOTANTS : 25				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 25	ABSTENTION :

QUESTION 8 : GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES – Avenant n° 1 à la convention de Gestion avec le GRAND NARBONNE – Communauté d'agglomération

VOTANTS : 26				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 26	ABSTENTION :

QUESTION 9 : Demande d'inscription de la Commune de Fleury d'Aude sur la liste des villes habilitées à imposer le ravalement de façades

VOTANTS : 26				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 26	ABSTENTION :

QUESTION 10 : Mission Centres Anciens – Relance du dispositif sur la période de 2021-2026

VOTANTS : 26				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 26	ABSTENTION :

QUESTION 11 : Aliénation immobilière de la cellule commerciale n° 1, située à la Résidence « Le Palais de la Méditerranée » à Saint-Pierre-La-Mer (section BV n° 195)

VOTANTS : 26				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 26	ABSTENTION :

QUESTION 12 : Vente de gré à gré dite amiable de l'immeuble, cadastré section EA n° 189, situé « 5, impasse de la Tour » à Fleury d'Aude

VOTANTS : 26				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 26	ABSTENTION :

QUESTION 13 : Concession d'emplacements de stationnement au bénéfice de l'association « La Grange Ô Z' arts » au parc de stationnement « de la Condamine »

VOTANTS : 26				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 26	ABSTENTION :

QUESTION 14 : Dénomination de voie : Avenue du Petit Baigneur aux Cabanes de Fleury d'Aude (anciennement avenue de la Mer)

VOTANTS : 26				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 26	ABSTENTION :


QUESTION 15 : Demande d'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, des chemins ruraux et parcelles communales situés sur le projet de réseau de circuits VTT sur l'ensemble du massif de la Clape qui sera relié au site VTT-FC de la commune de Gruissan

VOTANTS : 26				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 26	ABSTENTION :

QUESTION 16 : Modification du tableau des effectifs du personnel communal

VOTANTS : 26				
UNANIMITE : X	MAJORITE :	CONTRE :	POUR : 26	ABSTENTION :

Pour le Maire empêché
La première adjointe,



Delphine BRUN

